

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 36 (1989)
Heft: 3

Artikel: La Suisse n'est pas une île : la politique économique extérieure en cas de crise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse n'est pas une île

La politique économique extérieure en cas de crise

Schn. En tant que petit Etat, la Suisse est prise au milieu d'un processus dans lequel notre monde, jusqu'ici bipolaire, se transforme pour devenir multipolaire. L'interdépendance politique et économique mondiale est toujours plus grande, les Etats sont de moins en moins autonomes les uns par rapport aux autres.

Aucun Etat n'est mieux placé que notre pays pour ressentir profondément comment il perd de plus en plus sa liberté totale de décision en matière économique, technique, intellectuelle, culturelle et politique et pour prendre conscience d'être englobé dans l'enchevêtrement mondial. De nouveaux défis politico-économiques apparaissent. Les réalités de notre politique étatique dépendent largement de la propriété de notre économie, et cette prospérité, quant à elle, n'est concevable dans un petit Etat que si l'économie de celui-ci peut se développer au-delà de ses frontières.

Un bien-être acquis grâce à un marché concurrentiel débordant nos frontières

C'est à l'être humain que revient le mérite d'obtenir le succès économique. Ce ne sont pas en première ligne les avantages naturels tels qu'un sol facile à travailler pour l'agriculture, un climat favorable ou un sous-sol riche qui ont permis à la Suisse de figurer dans le groupe de tête des pays industrialisés du monde. La Suisse est un pays pauvre en matières premières. Elle ne tire son bien-être pour l'essentiel que de l'investissement d'un capital élevé, du travail des spécialistes très qualifiés et de la transformation des matières importées en produits finis ou semi-ouvrés qui sont à nouveau exportés. Lorsqu'on songe que pour une tonne d'exportation il est nécessaire d'importer six tonnes! Et pourtant la Suisse enregistre régulièrement un déficit commercial extérieur. Cela veut dire qu'elle importe davantage de biens et services qu'elle n'en exporte. En 1988, elle a connu un déficit de 8,3 milliards de francs, ce qui représente le troisième passif enregistré après ceux de 1980 et de 1984. En valeur, le taux de couverture des importations par les exportations s'établit en moyenne à 85%. Mais cela étant, le bien-être de la Suisse est dû pour l'essentiel à la capacité concurrentielle de nos entreprises dans les secteurs des services et de l'industrie. Sans intégration de notre économie à celle de l'étranger, notre revenu national ne pourrait absolument pas être maintenu à son niveau actuel. La contrepartie de cette interaction économique extérieure, c'est notre dépendance de l'étranger aussi bien dans le secteur des importations que dans celui des exportations, c'est-à-dire aussi bien du côté de l'approvisionnement

que du côté de l'écoulement de nos produits et de l'acquisition des matières pour la transformation.

Agir sur les marchés étrangers

Durant les périodes où les importations ne posent pas de problèmes, la priorité absolue de la politique extérieure de la Suisse vise à maintenir les marchés étrangers ouverts à nos produits et à améliorer l'accès de nos produits aux marchés qui sont difficilement accessibles à notre industrie d'exportation.

commerciale classique. Dans une économie mondiale marquée par une internationalisation croissante des marchés non seulement des biens mais encore des capitaux, la politique extérieure doit faire preuve d'une souplesse et d'une capacité d'adaptation correspondant à cette situation. Elle doit couvrir l'ensemble des relations économiques internationales sous tous leurs aspects, depuis l'exportation directe des marchandises (et par là même, le commerce transfrontalier des biens)



Une économie transfrontalière: le trafic-marchandises de tous les jours.

Mais l'accès à l'étranger ne doit pas seulement rester ouvert aux biens et services. En effet il est tout aussi important de pouvoir étendre notre espace économique national limité aux marchés internationaux, en procédant à des investissements. Ceux-ci constituent en effet une arme efficace des petits états pour protéger sa production indigène contre la concurrence étrangère. Les avoirs étrangers de la Suisse sont évalués à 70% du revenu national. Voilà pourquoi la politique économique extérieure ne recouvre actuellement plus rien d'autre que la politique

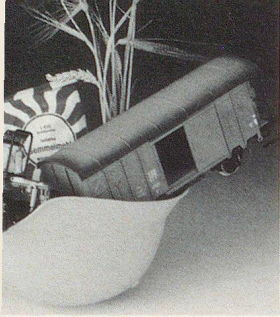
jusqu'aux investissements directs.

En temps normal, la politique économique extérieure doit être à même de créer des conditions-cadres internationales claires et précises, afin que l'on puisse tirer partie au maximum des avantages que comporte la répartition du travail sur le plan international.

Conséquences possibles d'une situation de crise

En revanche, dans tous les autres cas, il faudra fixer les priorités d'une façon entièrement différente: il s'agira d'assurer l'accès de notre pays aux sources

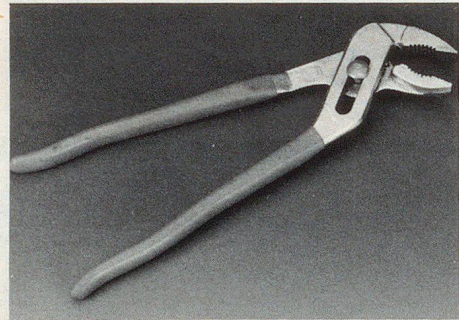




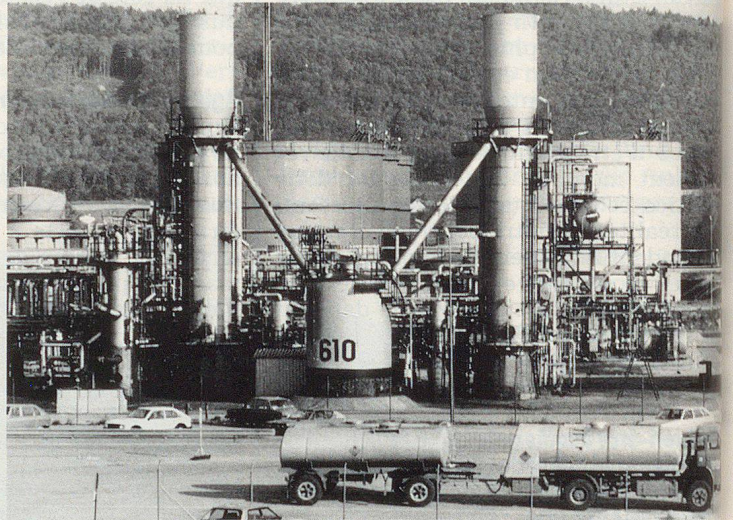
d'approvisionnement étrangères et de protéger les investissements et les avoirs suisses à l'étranger. Si le trafic économique transfrontalier venait à être interrompu, nous ne pourrions plus – ou que très faiblement – continuer à faire du commerce international. C'est ainsi par exemple qu'après sept mois, le trafic automobile civil non seulement devrait être interdit mais ne serait purement et simplement plus

les entreprises pharmaceutiques et horlogères seraient contraintes de réduire de 90 à 95 % leur production; l'industrie des machines connaîtrait une diminution du chiffre d'affaires de 65 %, les banques en général 37 %, les grandes banques 50 % et les assurances 70 %. Si le dispositif du commerce extérieur n'était pas adapté à de telles circonstances, on ne devrait pas exclure des fermetures d'entreprises, le chômage, la famine, la pauvreté suivies de trou-

prouvé que l'influence de l'Etat et les procédures de décision politiques remplacent le mécanisme des prix en tant que coordinateur du marché. Il se justifie dès lors de poser la question de savoir si en principe, la prévention des crises ne pourrait pas mettre en danger le fonctionnement de l'économie du marché libre. Une telle situation est imaginable au cas où l'économie ne dispose pas de dispositif de défense, en ce sens qu'elle ne possède pas une capa-



L'économie, en Suisse, cela signifie: importer des matières premières, les transformer par des procédés industriels et les exporter. (Roulier, Keystone)



Stocks obligatoires d'énergie.



En cas de crise, il faudrait si possible assurer l'accès de la Suisse aux sources d'approvisionnement à l'étranger.

possible. Uniquement du fait de la cessation des livraisons d'uranium, la consommation d'électricité devrait être réduite d'un tiers, ce qui serait gravement dommageable pour l'ensemble de notre production – pensons en particulier à l'informatique. Le produit national brut diminuerait d'environ 50 % du fait que la perte d'exportations directes et indirectes de biens et services supprimerait environ la moitié de notre production économique globale. Certaines branches industrielles telles que

bles politiques importants et même peut-être d'une remise en question de nos institutions démocratiques.

Nervosité de l'économie

De toute façon, il faut tenir compte du fait qu'en temps normal également, la forte imbrication commerciale extérieure de la Suisse a pour effet que notre économie réagit au moindre trouble, ce qui la rend très vulnérable.

Lorsque règne une situation extraordinaire, par exemple en cas de crise, il est

citée concurrentielle supérieure à la moyenne internationale. En cas de crise, notre économie doit pouvoir réagir immédiatement, ce qui n'est possible que si elle y a été largement préparée auparavant.

Relever les manches en cas de crise

Les tâches assignées à notre politique extérieure ne sont de toute façon pas vraiment simples en temps normal. En cas de crise, elles seraient encore bien plus complexes et il nous faudrait relever divers nouveaux défis tels que:

- faire face à l'exigence selon laquelle, suivant la situation de menace, certaines parties de nos exportations doivent être mises au service de nos importations – on peut imaginer une substitution partielle des biens d'importation par une production de biens indigènes, ce qui reviendrait cependant bien plus cher – et au besoin, une partie des avoirs suisses à l'étranger doivent être engagés pour la défense de nos intérêts nationaux;
- faire face au danger d'une limitation ou même d'une suppression de la convertibilité de nos devises, avec toutes les conséquences fâcheuses qui peuvent en résulter, par exemple l'augmentation des opérations commerciales dites de compensation ou une réduction des liquidités des banques résultant d'une marge réduite de manœuvre commerciale;
- faire face au blocage ou même, à la

confiscation d'une partie des avoirs suisses à l'étranger;

- faire face à une érosion - plus ou moins profonde suivant le genre de crise - des accords commerciaux internationaux, qui devraient constituer la base des conditions de la stabilité économique internationale.

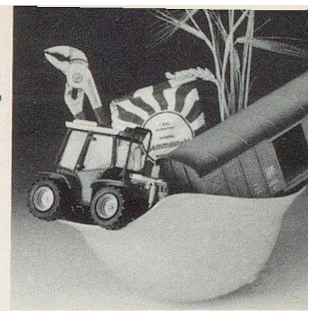
Une prévention active

Compte tenu de notre dépendance de l'étranger, il n'est plus guère imaginable aujourd'hui de pouvoir atteindre un degré d'approvisionnement indigène de 100 % pour tous les biens nécessaires en Suisse. Un changement aussi radical de l'appareil de production entraînerait, outre des difficultés sur les plans de la technique et de l'exploitation, une énorme diminution du bien-être des Suisses et de graves problèmes en matière d'emploi. Il ne serait guère possible de transformer en un temps relativement court, l'économie générale d'un petit pays comme la Suisse, tournée vers l'exportation, en une économie orientée principalement sur son marché intérieur. L'entretien de stocks obligatoires pourrait éventuellement, dans une phase transitoire, contribuer à réduire les coûts de transformation de l'économie. En effet les stocks obligatoires sont un instrument de la défense économique du pays. Ils doivent contribuer à faire la jointure entre la perte

des biens d'importation et l'exécution du plan alimentaire dans le domaine agricole. La compétence de libérer les stocks obligatoires est entre les mains de la Confédération, celle-ci n'en usera qu'au moment où nous serons confronté à un grave problème d'approvisionnement. Là également, on peut à bon droit se demander à partir de quel moment les manifestations de la crise conduiront les organes responsables à agir. ▴

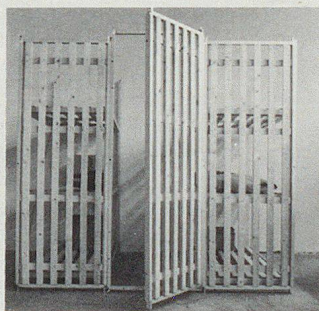
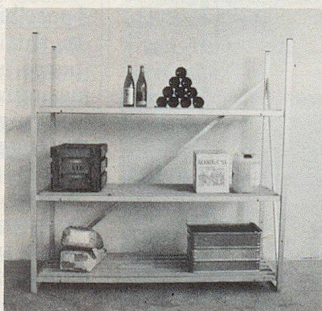
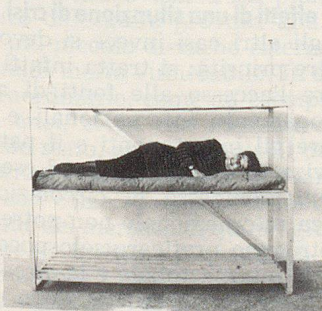
La planification des cultures appartient - au même titre que les stocks obligatoires - à la défense générale économique de notre pays.

(Photos: Keystone, Roulier)



Inserate im ZIVILSCHUTZ bieten den Gemeinden bewährte und preisgünstige Angebote.

Liegebett, Lagergestell, Keller-/Estrichabschrankung - alles in einem!



Die **PRIM-Mehrzweck-Schutzraumliegestelle** (Typ PRM 87) garantiert Ihnen einen vielseitigen Nutzen.

Bestellen Sie Ihre **PRIM-Liegestelle** noch HEUTE bei unseren Vertretern:

Triceps AG	042 21 63 23
Uni-System	031 34 38 78
Victor Meyer AG	062 23 11 22
Koch + Risi	071 67 67 19
Bernard Uldry	021 32 45 76
BKV SA de Conseils	037 23 19 23
Eichenberger Sanitär AG	064 22 94 51



PRIM INDUSTRIAL LTD Grand-Rue 97a 2720 Tramelan Telefon: 032 97 41 71 Telefax 032 97 41 76